# Risques inhérents à la pratique du canot

### I. Risques inhérents aux conditions météorologiques

1. Malaises causés par le soleil (coups de soleil, coups de chaleur, déshydratation)
2. Malaises causés par le froid (hypothermie, engelures)
3. Vents
4. Foudre
5. Précipitations (pluie, grêle)
6. Saisons (printemps)
7. Difficulté d’évaluation des rapides due à une luminosité trop faible

#### II. Risques inhérents à l’environnement

1. Chutes, cascades
2. Embâcles
3. Débris dans l’eau (troncs d’arbre, etc.)
4. Passoires
5. Rouleaux
6. Siphons
7. Rappels
8. Courants
9. Obstacles de nature humaine (pilier de pont, débris de construction, etc.)
10. Obstacles naturels (rochers à fleur d’eau)

### III. Risques inhérents à la pratique de l’activité sur l’eau

1. Participant éjecté de l’embarcation dans les rapides (poids insuffisant)
2. Participant entraîné dans les rapides après être tombé à l’eau
3. Participant coincé (sous une roche, entre l’embarcation et un rocher, etc.)
4. Hydrocution
5. Noyade
6. Chavirement de l’embarcation
7. Cravate
8. Blessures superficielles (ampoules, ecchymoses)
9. Blessures graves aux articulations (dislocation de l’épaule, foulure d’un poignet, etc.)
10. Étirements et faiblesses musculaires
11. Complications médicales causées par le stress ou la peur
12. Submersion de l’embarcation due à une trop grande charge
13. Blessures occasionnées par du matériel mal attaché ou mal arrimé dans l’embarcation
14. Difficulté d’accès à un participant ayant besoin d’aide
15. Fatigue

### IV. Risques inhérents aux portages

1. Chute de l’embarcation sur les participants
2. Chute du matériel sur les participants
3. Chute d’un participant dans la rivière
4. Blessures causées par la chute d'un arbre ou d'une branche
5. Entorses et chutes sur un terrain accidenté
6. Piqûres d’insectes (abeilles, guêpes, moustiques, mouches à chevreuil, etc.)
7. Coupures causées par des bouteilles de vitre brisées (vandalisme)
8. Herbe à puce
9. Fatigue

**V**. **Risques inhérents à la clientèle**

1. Manque de planification du matériel ou du parcours
2. Manque de connaissances
3. Mauvais nageur
4. Incompréhension des questionnaires (questionnaire médical, formulaire d’acceptation des risques)
5. Vêtement de flottaison individuel mal ajusté

**Référence :** CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR. *Guide de pratique et d’encadrement sécuritaire d’activités de plein air. Normes, exigences et procédures*, 2005.

Cette liste a été élaborée à titre indicatif et ne prétend pas être exhaustive ou limitative.

Le contexte et la gestion du risque peuvent varier en fonction de différents facteurs.